



Concurrence centre commercial

Par **marielabulle**, le **09/03/2015** à **12:46**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire d'une cellule dans une galerie commerciale. J'y exerce l'activité de fleuriste depuis avril 2014. L'hyper, à mon arrivée, ne proposait qu'une petite gamme de fleurs au milieu du rayon fruits et légumes. Depuis quelques mois ces derniers ont triplé leur rayon et l'on disposé juste en face ma cellule... Ce qui m'empêche clairement de progresser. Que puis-je faire ? Sont-ils dans leur droit ?

Merci d'avance pour vos réponses